CC de Sélestat (Siren : 246700967)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sélestat
Arrondissement	Sélestat-Erstein
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1995
Date d'effet	01/01/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Marcel BAUER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue Louis Lang
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67604 SELESTAT CEDEX
Téléphone	03 88 58 01 60
Fax	03 88 82 99 30
Courriel	contact@cc-selestat.fr
Site internet	www.cc-selestat.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	37 241
Densité moyenne	218,64

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Baldenheim (216700195)	1 187
67	Châtenois (216700732)	4 275
67	Dieffenthal (216700948)	258
67	Ebersheim (216701151)	2 263
67	Ebersmunster (216701169)	546
67	Kintzheim (216702399)	1 670
67	La Vancelle (216705053)	424
67	Mussig (216703108)	1 171
67	Muttersholtz (216703116)	2 051
67	Orschwiller (216703629)	608
67	Scherwiller (216704452)	3 248
67	Sélestat (216704627)	19 540

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz *CF-concession pour la distribution publique d'électricité*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales *CO Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. CF-alinéa 12 de l'article L 211-7 du code de l'environnement: animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.*
Sanitaires et social

- Action sociale

CF- soutien à la mission locale pour l'emploi, soutien aux actions favorisant à l'échelle du territoire communautaire la formation et l'insertion professionnelle, la création d'emplois

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

médiathéque communautaire et réseau des bibliothéques locales - centre sportif intercommunal (CSI) de Sélestat et COSEC Frédéric Koch de Chatenois Terrains de grands jeux en gazon synthétique : terrains de compétition et les aménagements connexes indissociables Terrains multisports extérieurs de proximité Nouveaux équipements sportifs couverts pour le secteur Ried à Baldenheim et pour le secteur Piémont à Kintzheim Nouveau stade omnisports

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément

- Activités péri-scolaires

CF-enfance-jeunesse: relais d'assistantes maternelles, accueil collectif pour la petite enfance, services périscolaires

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

CF-enseignement: département universitaire d'études territoriales: aide au fonctionnement

- Activités culturelles ou socioculturelles

Cf-enfance-jeunesse: conduite et coordination des actions socio-éducatives, de loisirs et d'accompagnement à la scolarité visant à combattre les inégalités, les risques d'exclusion, la délinquance et contribuant à l'intégration dans la société, l'apprentissage de la vie sociale, la citoyenneté, la responsabilisation et l'engagement sur l'ensemble des temps de la vie des jeunes, en lien avec les parents et en partenariat avec tous les acteurs du territoire.

- Activités sportives

CF-sport de haut niveau: soutien aux activités assurant la promotion de la CCS au niveau national

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

CF-transports et déplacements: transports en commun dans le cadre d'un périmètre de transports urbains

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

La CC est compétente pour fixer les termes d'une politique touristique, d'accueil et d'information d'intérêt communautaire et soutenir les organismes qui s'y engagent ; définir et engager les actions en faveur de la promotion du tourisme sur le territoire communautaire ; engager toutes les actions de soutien jugées aptes au développement, à la commercialisation et la mise en marché de l'offre touristique du territoire notamment celles pouvant conduire à la création, au développement ou la gestion d'un OTI. Sont définis d'intérêt communautaire : la promotion du tourisme sur le territoire communautaire ; les actions de développement touristique pouvant notamment revêtir la forme d'ingénierie touristique ou d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et pour les projets d'aménagements et d'équipements touristiques de la CCS, de projets de territoire, de gestion d'équipements, notamment celle de l'Espace Tourisme Alsace Centrale sur l'aire des services autoroutière du Haut-Koenigsbourg sur l'A35, d'aide aux porteurs de projets publics ou privés, portage de signature touristique. Ces actions peuvent concourir au développement touristique de l'activité touristique et à la valorisation des ressources humaines. Les actions, seul ou en partenariat, de promotion touristique du territoire communautaire, de ses potentialités et de ses offres, en coordination avec les schémas départemental et régional. La politique d'accueil touristique communautaire adossée à l'image et l'organisation et la rationalisation des actions qu'elle peut induire. La fiabilisation des informations touristiques structurelles traitées de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire communautaire. Les éditions de tous documents et brochures touristiques couvrant l'ensemble du territoire communautaire sur tous supports. Les actions permettant de concourir à la qualification de l'offre touristique du territoire, l'accés à la marque Qualité tourisme, le soutien à des engagements de certification et l'animation de la qualité sur le territoire. La commercialisation des produits et de l'offre touristique du territoire depuis sa présentation commerciale jusqu'à l'action de vente ou de réservation. La mise en oeuvre

des actions pourra s'effectuer seule ou en partenariat avec des organismes existants. Le suivi de l'observation touristique, la mesure de la fréquentation et de la satisfaction des clientèles en y associant les acteurs pour l'identification, la mesure de l'impact du tourisme, la mise en place de tableaux de bord de gestion de l'action touristique. La participation ou l'organisation d'animation de grande envergure à savoir : le sentier gourmand de Scherwiller
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *dans CO politique du logement et du cadre de vie*
- Politique du logement non social *dans CO politique du logement et du cadre de vie*
- Politique du logement social *dans CO politique du logement et du cadre de vie: observatoire du logement*
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées *CO dans politique du logement et du cadre de vie logement d'urgence: soutien de la structure gérant l'abri de nuit et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale + lotissement des familles nomades sédentarisés à Châtenois*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *dans CO politique du logement et du cadre de vie*
Infrastructures
- Pistes cyclables *CF: transports et déplacements:aménagement et entretien des voies cyclables entre zones agglomérés+ balisage d'itinéraires VTT*
Autres
- Gestion d'un centre de secours *CF-incendie et secours: financement des contributions dues au SDIS*
- NTIC (Internet, câble...) *CF-réseau cablé de vidéocommunication et diffusion de services télévisuels sur le canal local*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *Construction d'un refuge-fourrière animalière, création et gestion d'un système d'informations géographiques*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SM des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (256701152)	SM ouvert	975 937
67	PETR Sélestat - Alsace Centrale (200069680)	SM ouvert	78 545
67	SMO à la carte "Agence territoriale d'ingénierie publique" (200052546)	SM ouvert	703 033
67	SM de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Alsace Centrale (256702960)	SM fermé	151 871

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)